

# Ordonnance

de gendours de monnoies  
aux gardes et maistrerie particulier de  
La monnoye de Roien

Pour la creüe du marc d'or

Du 23. dour 1586.

Vous vous Mandouze que  
tant on en sans delay ces lettres veüe de  
vous clouez la creüe d'or de la ditte  
monnoye en faire inventaire de tout  
ce qui sera en icelle ou la maniere  
accoutumee, et ce faire faire convenir  
gardes et changeurs et marchands  
frequentans lad. monnoye, et leurs  
qu'ils auront de chacun marc d'or  
fin qu'ils apporteront en icelle

monnoye dix sols Tournois  
de orue, ou de ceptin de presen, ainsi  
auront pour mare d'or fin. Dixante  
Six liures tournois, lequel prix  
leur baillez et payez, dorsmuam En  
faisant nouvelles boetes en nouveaux  
papier de delivrance a lad. boete  
(cause) nous Envoyé par escire de  
certains Messager le plus bre f que  
vous pourr, et si vous pouvez  
diligemment garde de faire faire beaux  
dozier. Bien rounde et bien moyé  
avant que vous le parlez a la deliv. <sup>ee</sup>  
et ainsi vous escrier combien j'era  
venu de billon pour cause de cette  
creie, et a quel jour vous aurez receu  
cete lettre de se publicé aux marchands  
la d. Creie avec l'itai de lad. moye  
si regardez qu'en ce n'aye' de ffau  
ceit a paris le 23 aours mil trois  
cent quatrevingt dix.